

# CHANGER L'ÉCOLE, PAS LE CLIMAT

## **Agir en CA pour une transformation écologique des collèges et des lycées !**



• Fiche syndicale à destination des personnels •

Septembre 2022

SUD éducation porte des revendications sur la justice sociale et environnementale dans le secteur de l'Éducation nationale. Zoom sur les leviers d'action dans les Conseils d'Administration (CA) des collèges et des lycées.

Dans les premières semaines après la rentrée sont élu·es les représentant·es du personnel qui siégeront dans le Conseil d'Administration de chaque collège ou lycée. C'est l'occasion de mettre en discussion des revendications écologiques pour amorcer des mobilisations pour la justice sociale et environnementale, et pour agir au niveau des établissements en vue de leur reconversion écologique. En effet, les établissements publics sont des leviers importants de la transformation de notre société, il existe 10 000 collèges et lycées publics ou privés sous contrat en France.

### **1- Mener le débat avec les collègues**

Les élections au CA sont un des premiers moments de l'année scolaire pour construire du collectif et débattre de notre projet pour l'École avec les collègues. Il est important que les représentant·es des personnels défendent les intérêts de ces dernier·es, et portent les revendications élaborées avec elles et eux. La profession de foi a valeur de programme : il s'agit des engagements (par exemple : porter les positions décidées collectivement et démocratiquement en Heure d'Information Syndicale, en réunion ou en Assemblée générale) et des revendications défendues par les représentant·es élu·es des

personnels concernant le nombre d'élèves par classe, la politique salariale de l'établissement, la politique éducative...

**À SUD éducation, nous défendons une élaboration collective par les personnels eux et elles-mêmes des professions de foi.**

Vous pouvez :

- poser, via le syndicat SUD éducation de votre département, une Heure d'Information Syndicale (HIS ou HMI) pour discuter de la profession de foi (chaque personnel a le droit d'assister à une Heure d'Information Syndicale par mois en étant dégagé·e de ses obligations de service, mais les syndicats peuvent en déposer autant que nécessaire) ;
- vous réunir hors temps de service pour travailler sur une profession de foi à soumettre aux personnels pour une appropriation et une adhésion la plus collective possible.

### **2- Construire une profession de foi qui parle d'écologie ?**

Chaque secteur doit participer à la reconversion écologique de la société, y compris l'Éducation nationale. Or, celle-ci est très en retard et ne

semble pas vouloir mettre en œuvre les moyens nécessaires pour aller au-delà d'un verdissement de vitrine. Les représentant·es des personnels peuvent agir localement pour construire le rapport de force et contraindre l'administration à prendre des mesures écologiques.

### **SUD éducation porte des revendications pour la transformation écologique de l'école, elles peuvent être mises en débat dans les équipes pendant l'élaboration des professions de foi.**

Il peut être intéressant pour les équipes de choisir un ou deux chantiers « prioritaires » qui sera porté collectivement au Conseil d'Administration (mais pas uniquement !), par exemple : mettre en place le tri des déchets, augmenter le nombre de repas végétariens à la cantine, faire le bilan de l'établissement pour réduire l'empreinte carbone, végétaliser la cour, cesser les partenariats avec des entreprises polluantes (BNP Paribas, Total...)...

Exemples de paragraphes consacrés à l'écologie dans la profession de foi d'un EPLE (Établissement public local d'enseignement, l'appellation officielle des collèges et des lycées) :

#### **Pour un collège / lycée plus écologique !**

- Exemple 1 : Les représentant·es des personnels s'engagent à porter un projet de transformation écologique de l'établissement : d'abord en revendiquant la réalisation du bilan carbone de l'établissement par la commission Hygiène et Sécurité de l'établissement. Ce bilan devra être accessible à toute la communauté éducative qui sera consultée afin de définir des leviers de réduction de l'empreinte carbone.

- Exemple 2 : Les représentant·es des personnels portent le projet de végétaliser les espaces extérieurs au sein de l'établissement. Les plantes jouent un rôle important dans la qualité de vie des usager·ères des établissements. Elles y contribuent, suivant les espèces utilisées :
  - ✓ en participant à la limitation de la diffusion des produits polluants et de l'ozone dans l'atmosphère ;
  - ✓ en limitant l'effet d'îlot de chaleur urbain, ce qui est particulièrement important alors que les chaleurs deviennent plus fortes sous l'effet de la modification du climat. Les représentant·es des personnels porteront au CA auprès de l'administration et de la Collectivité Territoriale le projet de végétalisation par des interpellations, motions, pétitions...

### **3- les textes légaux sur lesquels s'appuyer**

Renforcement de l'éducation au développement durable

- Circulaire du 24 septembre 2020
- Transition écologique : nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030
- Circulaire n° 2019-121 du 27 août 2019

**Pour aller plus loin, retrouvez [les fiches pratiques de SUD éducation](#), par thématique, pour changer l'école, pas le climat !**

